



Glossaire



Cogénération : Processus qui génère, à partir d'un combustible unique, à la fois de l'énergie électrique et de l'énergie thermique (chaleur). Ce procédé permet, à partir d'une même installation, de répondre aux attentes des industriels et collectivités territoriales qui ont besoin à la fois de chaleur (eau chaude ou vapeur) et d'électricité. Ce système améliore l'efficacité énergétique du processus de production et permet d'utiliser en moyenne 20 % de combustible en moins.

Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) : La Commission de Régulation de l'Énergie a été mise en place le 30 mars 2000. Son but est de veiller au bon fonctionnement du marché de l'électricité. La CRE, autorité administrative indépendante, est un organe de régulation pour l'ouverture du marché de l'énergie. Elle s'assure que tous les producteurs et clients éligibles disposent d'un accès non discriminatoire au réseau. Dans le cadre de ses prérogatives, elle surveille, autorise, règle les différends et, le cas échéant, sanctionne.

Dosimétrie : Détermination, par évaluation ou par mesure, de la dose de rayonnement reçue par une substance ou par un individu.

Enchères de capacité : Début 2001 afin de faciliter l'ouverture du marché français, EDF s'est engagé à vendre aux enchères une partie de sa production, afin de permettre à des énergéticiens européens de la concurrencer en France comme elle le faisait à l'étranger. Cet accord, passé avec la Commission européenne, prévoyait qu'EDF vende des « capacités » électriques à hauteur de 6 000 MW soit 8 % de la production française d'électricité.

ENR : Énergies renouvelables.

EPR : European Pressurized Reactor. Réacteur nucléaire à eau pressurisée. Dernière génération de réacteur.

Interconnexions : Ce sont les réseaux électriques qui relient entre eux les réseaux à très haute tension des différents pays. Les interconnexions sont nées au début du XX^e siècle, d'une part pour secourir un pays voisin en cas de besoin, d'autre part pour faire des économies dans la mise en œuvre des moyens de production. Aujourd'hui, 21 pays européens sont interconnectés, ce qui permet, techniquement, de transporter de l'électricité d'Angleterre jusqu'en Roumanie. Cependant, ces interconnexions restent insuffisantes et freinent en partie la création du marché européen de l'électricité. Un peu partout en Europe, des points de congestion subsistent. Et en dépit des grands chantiers qui ont été entrepris, cette situation pourrait perdurer jusqu'en 2010.

kWh Équilibre® : EDF propose à ses clients professionnels d'acheter de l'électricité produite à partir d'énergies renouvelables. Le kWh Équilibre® est garanti par les certificats verts délivrés par Observ'ER : l'Observatoire des Énergies Renouvelables, l'institut français indépendant d'émission des certificats verts.

Mox : Combustible mixte issu du traitement des combustibles usés, contenant de l'oxyde d'uranium et de l'oxyde de plutonium.

Pile à combustible : Système qui produit simultanément de l'électricité et de la chaleur à partir d'une réaction chimique entre l'oxygène de l'air et l'hydrogène, combustible qui peut être obtenu à partir de produits pétroliers, gaz naturel, alcool ou autres combustibles. Les piles à combustible ont un excellent rendement électrique et un impact réduit sur l'environnement (absence de nuisances sonores et d'émission de polluants gazeux tels que le monoxyde de carbone ou les oxydes d'azote, les suies et autres particules).

Plan National d'Allocation des Quotas (PNAQ) : Ce plan s'inscrit dans le contexte du futur marché européen des permis d'émissions, visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre des industries de l'Union. Le PNAQ vise à plafonner les émissions de CO₂ des sites industriels et de production d'énergie les plus pollueurs pour la période 2005-2007.

Powernext : Créée fin juillet 2001 et opérationnelle en novembre de la même année, Powernext est la première bourse française de l'électricité. C'est un marché organisé, facultatif et anonyme sur lequel producteurs français et acteurs étrangers peuvent acheter des mégawatts-heures. Powernext propose aux clients des « blocs » d'énergie pour chaque heure de la journée suivante, et après confrontation entre l'offre et la demande, détermine un prix et un volume d'équilibre. Les prix du MWh sont connus à 11 h 30.

Réseau de Transport d'Électricité (RTE) : Né le 1^{er} juillet 2000, c'est le gestionnaire unique de réseau public français de transport d'électricité à haute et très haute tension. Cette entreprise, indépendante d'EDF au plan managérial, comptable et financier, a vocation, dans le cadre de l'ouverture du marché de l'électricité en France, d'assurer la continuité et la qualité du service public de transport d'électricité, en garantissant l'une de ses missions essentielles : l'accès équitable de tous les utilisateurs (producteurs, distributeurs et consommateurs éligibles) au réseau. Concrètement, elle exploite le réseau électrique à haute et très haute tension et assure la maintenance des infrastructures de transport et les développe.

Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) : L'accord a été signé le 24 janvier 2005 par Pierre Gadonneix, par l'ensemble des représentants des salariés des onze pays où l'entreprise est significativement présente et par les quatre organisations syndicales internationales du secteur électrique. Ce texte fixe les engagements du

//

///

/

/

//

//

/

//

/

/

Groupe et de ses salariés en matière de responsabilité sociale et prévoit la mise en place d'une instance mondiale de dialogue social.

Seuil d'éligibilité : Le seuil d'éligibilité est défini par une consommation électrique minimale par an et par site, permettant à un client de choisir librement son fournisseur. Chaque fois que ce seuil est abaissé, le nombre de clients qui peuvent choisir leur fournisseur augmente. En France, le seuil d'éligibilité était de 100 GWh en 1999 et de 16 GWh en 2000. Depuis le 10 février 2003, c'était 37 % du marché qui était ouvert à la concurrence et le seuil d'éligibilité était de 7 GWh par an et par site. Le 1^{er} juillet 2004, le marché français est ouvert à tous les clients professionnels, à toutes les entreprises et collectivités territoriales ; c'est 70 % du marché qui est désormais ouvert à la concurrence. À compter, du 1^{er} juillet 2004, on ne tient plus compte du seuil de consommation des sites éligibles mais uniquement du statut de client. La prochaine évolution à venir est l'ouverture à 100 % du marché à compter du 1^{er} juillet 2007.

Tranche nucléaire : Unité de production électrique comportant une chaudière nucléaire et un groupe turbo-alternateur. Une tranche nucléaire se caractérise essentiellement par son type de réacteur et la puissance de son groupe turbo-alternateur. Les centrales nucléaires EDF comprennent deux ou quatre tranches, plus rarement six.

Watt : Unité légale de puissance. Il correspond à la quantité d'énergie consommée ou produite par unité de temps, soit un joule par seconde. Son symbole est W. On utilise très souvent ses multiples : le kW (kilowatt) avec 1 kW égal à 1 000 W, le MW (mégawatt) égal à 1 million de W ou le GW (gigawatt) égal à 1 milliard de W.

Vocabulaire financier

Actif : Ensemble des éléments du patrimoine de l'entreprise ayant une valeur économique positive. Les actifs peuvent être des biens physiques ou des droits immatériels, monétaires ou financiers.

Amortissement : Constatation comptable de la diminution, considérée comme irréversible et répartie sur une période déterminée, de la valeur d'une immobilisation, en raison de l'usure physique attendue, de l'obsolescence technique et des contraintes juridiques éventuelles.

Besoin en Fonds de Roulement : Montant dont l'entreprise a besoin pour financer son activité courante. Il provient du décalage dans le temps entre la constitution des stocks et leur consommation d'une part, les encaissements et décaissements des flux liés à l'exploitation d'autre part.

Bilan : Comprend deux parties distinctes : l'actif et le passif. Le bilan est la photographie de la situation patrimoniale d'une entreprise (l'actif) et des ressources finançant ce patrimoine (le passif) à une date de clôture annuelle ou intermédiaire.

Chiffre d'affaires : Montant total des ventes de biens et/ou de services réalisés par l'entreprise durant une période déterminée de son activité normale et courante.

Cash flow opérationnel : Cash flow de l'entreprise à partir de l'activité opérationnelle (EBITDA) diminué des impôts et des frais financiers hors éléments exceptionnels.

Cash flow opérationnel après exceptionnels : Cash flow dont on déduit les éléments exceptionnels (exemples : décision de Bruxelles et effets normes IFRS).

Capitaux propres : Sommes apportées par les actionnaires à la création de l'entreprise (capital, biens) ou laissées à sa disposition sous forme de bénéfices mis en réserve (résultats reportés, résultat de la période).

Comptes consolidés : États financiers de synthèse qui représentent la situation financière et les résultats d'un groupe d'entreprises comme si celles-ci ne formaient qu'une seule et même entreprise, comme c'est le cas pour une maison mère et ses filiales.

Compte de résultat : État financier de synthèse qui présente l'ensemble des charges et des produits d'une entreprise sur une période donnée. Il aide au diagnostic de la capacité de l'entreprise à créer de la richesse par son activité.

Comptes dissociés : Comptes (bilans et comptes de résultat) séparés au titre, respectivement, de la production, du transport et de la distribution d'électricité ainsi que des autres activités de l'entreprise.

Écart d'acquisition ou goodwill : Différence entre le prix d'acquisition des titres d'une filiale acquise par une société et la valeur comptable des titres dans les comptes de la société achetée. C'est la prime payée par l'acheteur justifiée par les profits supplémentaires futurs qu'il attend de l'opération. Ces écarts d'acquisition figurent à l'actif du bilan consolidé et sont amortis selon une durée variable.

Dette financière nette : Somme des dettes financières (emprunts obligataires, intérêts financiers courus, etc.) diminuée des actifs de trésorerie ou financiers à court terme (disponibilités, comptes courants financiers, etc.).

EBIT (ou Résultat d'exploitation) : EBITDA auquel sont déduits les amortissements et les provisions. Cet indicateur traduit la performance économique de l'entreprise.

Vocabulaire financier (suite)

EBITDA (ou Excédent Brut d'Exploitation) :

Montant du chiffre d'affaires diminué du montant des consommations externes (achats), des charges de personnel et des impôts et taxes (hors impôts sur les sociétés). Cet indicateur mesure la capacité de l'entreprise à autofinancer son développement.

Free cash flow : Trésorerie générée sur une période donnée par l'exploitation, après paiement des investissements opérationnels, des frais financiers, des impôts et en incluant l'évolution du besoin en fonds de roulement. Il traduit la capacité de l'activité opérationnelle à générer des ressources affectables à des investissements financiers, au paiement des dividendes et au désendettement.

Free cash flow récurrent : Free cash flow hors événements exceptionnels.

Intérêts minoritaires : Quote-part, dans les résultats nets et dans les capitaux propres d'une filiale consolidée, attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la maison mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire de ses filiales.

Normes comptables IFRS : Normes comptables internationales de l'IASB (International Accounting Standards Board), dont l'application est obligatoire à partir de 2005 pour les sociétés européennes faisant appel public à l'épargne.

Notation (ou rating) : Appréciation accordée par des organismes spécialisés (agences de notation telles que Standard & Poor's, Fitch, etc.) sur la capacité d'un emprunteur à honorer ses engagements financiers. Plus la note d'une entreprise est élevée, plus faible est le coût de ses nouveaux emprunts.

Passif : Élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entreprise. Parmi ces éléments, on distingue les capitaux propres, les provisions pour risques et charges, et les dettes.

Provision pour risques et charges : Somme destinée à faire face à des risques probables ou à des charges dont le règlement interviendra ultérieurement.

Résultat net : Solde entre l'ensemble des produits et l'ensemble des charges d'une entreprise au cours d'une période donnée. Le résultat net correspond à la création de richesse réalisée par l'entreprise. C'est un indicateur de sa rentabilité.

Résultat net courant : Résultat net corrigé de certains éléments non récurrents définis par le groupe comme les plus-values de cession, les changements comptables, etc.

Résultat net part du groupe : Résultat net total, dans les comptes consolidés, après déduction des intérêts.

Crédits photographiques

EDF Médiathèque

Pascal AIMAR :
p. 35 (droite), 53 (gauche)

Nicolas ASFOURI/AFP :
p. 34, 77 (gauche)

Samuel BOLLENDORFF :
p. 25

Stéphane de BOURGIES :
p. 7, 8, 18 (gauche)

Philippe BRAULT :
p. 28, 35 (gauche), 38, 57

Julien DANIEL :
p. 17, 22-24, 73, 76, 79

Julien GOLDSTEIN :
p. 60 (droite), 68

Antoine GONIN :
couverture

Mario GUERRA :
p. 55

Jean-Philippe KSIĄZEK/AFP :
p. 36 (droite)

Sylvain LARNICOL –
Christophe ROLLAND/Le Fil Rouge : p. 48

Eric LARRAYADIEU :
p. 75 (gauche)

Guillaume LEMARCHAL :
p. 60 (gauche), 63 (gauche), 65

Sophie LOUBATON :
p. 40, 41 (gauche), 42, 46-48

Igor MEIJER :
p. 51 (gauche)

Laurent ROTHAN :
p. 37

Stéphane REMAEL :
p. 51 (droite), 71, 76

Johann ROUSSELOT :
p. 4-5

Frédéric SAUTEREAU :
p. 2, 59, 61, 62, 74

Antonio SCORZA/AFP :
p. 52

Janek SKARZYNSKI/AFP :
p. 36 (gauche), 58

Ambroise TEZENNAS :
p. 18 (droite), 19

Pierre TROYANOWSKY :
p. 26-27, 29, 63 (droite)

Michael ZUMSTEIN :
p. 20, 33, 41 (droite), 43-44, 75 (droite)

Anna ZIEMINSKI/AFP :
p. 53 (droite)

Médiathèque RTE

Gaël ARNAUD :
p. 67

Guillaume ZUILLI :
p. 77 (droite)

Photothèque Veolia Environnement

Jean-Paul MESGUEN :
p. 39, 45

Getty

Eric DREYER :
couverture

Earth Imaging, p. 31